

Conseil de fondation indépendant

Le Conseil de fondation est l'organe suprême d'IST et se compose actuellement de huit représentants des investisseurs issus de caisses de pension publiques, associatives ou privées, ainsi que de trois experts indépendants. Une grande importance est accordée aux compétences professionnelles et à l'indépendance. Afin de garantir cette indépendance, aucun représentant d'une banque ou d'une compagnie d'assurance ne siège au Conseil de fondation.

Le Conseil de fondation est responsable des groupes de placements d'IST. Il définit en outre la stratégie et l'organisation d'IST. Il nomme parmi ses rangs les membres des comités du Conseil de fondation.



Comité du Conseil de fondation « Placements traditionnels »

Tâches

- Coordination et surveillance des groupes de placements investis en instruments du marché monétaire, en obligations, en hypothèques ou en actions, ainsi que des portefeuilles mixtes et des placements immobiliers indirects
- Observation et analyse stratégique et opérationnelle des marchés
- Définition de la stratégie des groupes de placements et attribution de mandats à des gérants externes

Comité du Conseil de fondation « Placements alternatifs & Immobilier »

Tâches

- Coordination et surveillance des groupes de placements investis en placements alternatifs et en placements immobiliers détenus en direct
- Observation et analyse stratégique et opérationnelle des marchés
- Définition de la stratégie des groupes de placements et attribution de mandats à des gérants externes
- Droit de veto sur les placements directs en infrastructures et les co-investissements en infrastructures du groupe de placements IST3 INFRASTRUCTURE GLOBAL

Comité du Conseil de fondation « Stratégie d'entreprise & Organisation »

Tâches

- Coordination et surveillance de l'orientation stratégique et organisationnelle des fondations
- Fixation de la rémunération des organes de la fondation et de la direction
- Exercice des droits de vote pour les actions suisses et contrôle du respect des normes applicables (compliance) par les fondations



IST Investmentstiftung
Manessestrasse 87 | 8045 Zürich
Tel. 044 455 37 00 | Fax 044 455 37 01
info@istfunds.ch | istfunds.ch

IST Fondation d'investissement
Avenue Ruchonnet 2 | 1003 Lausanne
Tél 021 311 90 56 | Fax 044 455 37 01
info@istfunds.ch | istfunds.ch